

Le développement régional, par Jean-Claude Perrin. Presses
Universitaires de France, Paris, 1974, 208 p.

Fernand Martin

Volume 52, Number 1, janvier–mars 1976

Le modèle CANDIDE (partie 3)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800664ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800664ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martin, F. (1976). Review of [*Le développement régional*, par Jean-Claude Perrin. Presses Universitaires de France, Paris, 1974, 208 p.] *L'Actualité économique*, 52(1), 130–133. <https://doi.org/10.7202/800664ar>

Le développement régional, par Jean-Claude Perrin. Presses Universitaires de France, Paris, 1974, 208 pages.

Cet intéressant petit livre est divisé en deux parties : la première a pour but de donner un cadre théorique ou analytique général, et la deuxième a pour but de tester et d'approfondir les théories de la première partie.

Malgré son petit format, ce livre n'est pas d'une lecture facile, du moins dans sa première partie. Le texte est extrêmement dense et par endroit les raisonnements sont très abstraits. Comme l'auteur ne définit pas toujours les termes employés, ce livre ne s'adresse pas aux débutants. Une heureuse exception est la notion « d'équilibre interrégional » qu'il semble définir comme l'égalité d'accès des régions entraînées aux capacités d'autodéveloppement en longue période (p. 97). Il n'est pas très clair par la suite comment on définit et mesure cet accès, ou même comment on mesure cette capacité à l'autodéveloppement. Si cela consiste seulement (comme il le dit à la page 99) en « capacité de gestion et des pouvoirs indispensables » il y aura encore des inégalités, mais elles pourraient être, d'après l'auteur, « normales » (*sic*, p. 97). Empiriquement, cela peut présenter quelques difficultés car en face de disparités régionales il n'est pas facile de déterminer si on est en présence d'un cas « normal » ou d'un cas de non « accès » à des capacités, etc.

Il y a bien d'autres points de détails qui pourraient être relevés car la virtuosité verbale de l'auteur le conduit très souvent dans une zone d'imprécision qui nous oblige à revenir sur nos pas pour s'assurer de ne pas mal interpréter l'auteur.

A titre d'illustration nous analyserons la relation que l'auteur établit entre la « crise de l'espace » et la « stagflation ». Cette relation constitue le couronnement de la première partie. Pour établir cette relation, l'auteur se sert du mécanisme des valeurs foncières et de la concentration en milieu urbain comme entraves au bon fonctionnement de l'économie.

En premier lieu, l'auteur affirme que « le mécanisme des valeurs foncières apparaît comme l'une des causes de la surconcentration » en territoire urbain. Nous devons noter que ceci va à l'encontre de la théorie économique qui établit une relation causale dans le sens inverse. En effet, c'est la tendance à la concentration de certaines activités économiques qui relève le prix des terrains. Le prix des terrains n'est que la capitalisation d'une rente qui correspond à la partie des économies de coûts de production que les propriétaires fonciers ont pu soutirer aux utilisateurs de ces terrains.

Les économies de coûts de production ont deux sources lorsqu'il y a concentration : (1) les économies d'échelles produites par la possibilité de grouper une grande force de travail dans un espace restreint, (ii) les économies externes qui se manifestent par la réduction du coût de communications avec les autres entreprises. L'édifice à bureaux est une illustration de ce phénomène. C'est le gratte-ciel qui explique le prix du terrain et non le prix élevé des terrains qui produit les gratte-ciel.

La fonction du prix des terrains est d'assurer que seules les activités qui profitent vraiment de la concentration se concentrent effectivement.

L'auteur répond à cela en disant que le processus est inverse : comme les terrains sont chers les utilisateurs doivent employer des méthodes de production à haute intensité de capital. Nous croyons que ce n'est pas la façon appropriée de raisonner, car ce serait supposer que les propriétaires de terrains établissent leurs prix indépendamment du calcul de la rente possible maximale. L'auteur prétend aussi que les effets correcteurs sont faibles principalement parce que la mobilité des équipements est faible. Ceci est discutable, car en longue période les manufactures et les grands magasins ont montré aux Etats-Unis une mobilité suffisante pour faire éclater les centres-villes de la plupart des grandes métropoles. La plupart des études urbaines américaines déplorent le « *flight to the suburb* ».

En deuxième lieu, l'auteur affirme que la concentration (dont il a été question précédemment) « entrave le bon fonctionnement de l'économie » (p. 101). C'est un peu vague comme énoncé, mais il semble que cela veut dire qu'à cause de la concentration les villes « dépassent la phase des économies d'agglomération pour atteindre celles des déséconomies ». Cet argument n'a pas beaucoup d'importance, si on veut s'en servir pour ostraciser la concentration. Voici deux raisons :

- 1) On ne peut pas conclure, comme le fait l'auteur, à des disfonctionnements généralisés seulement par l'inspection des courbes de coûts de production des services municipaux car le terme « généralisé » implique qu'il en est de même de l'ensemble, i.e., pour la somme des coûts de production. Or Isard lui-même (la source des courbes utilisées par l'auteur) avait bien averti son public de ne pas faire la somme de ces

courbes de façon à en tirer des implications générales pour la dimension optimale des villes, etc.

- 2) Mais ce qui est le plus important dans l'argumentation n'est pas tant de déterminer si oui ou non les coûts de production des services municipaux augmentent avec la dimension de la ville, car tout le monde concède ce fait. Ce qui compte c'est la confrontation de ces coûts avec l'augmentation des avantages de la concentration¹. Or l'auteur ne fait aucune démonstration que cet exercice donnerait un résultat négatif.

Ayant « établi » les deux propositions dont il a été question, l'auteur conclut que la « surconcentration » alliée aux « disfonctionnements généralisés » concrétisent la « crise spatiale » qui, elle, entraîne « une crise économique qui présente tous les symptômes de la stagflation » (p. 100). Le moins que l'on puisse dire est que la « crise spatiale » a plusieurs rivaux comme causes de la stagflation. Dans le passé on avait seulement les « structuralistes » versus les « monétaristes » ; aujourd'hui, on a d'autres variantes de ces positions fondamentales comme : les dépenses militaires, la crise du pétrole, les syndicats, les ventes de blé à l'U.R.S.S., la tertiarisation « excessive » de l'économie, la lutte contre la pollution, les imperfections des marchés, etc. ; à tout cela, il faudrait maintenant ajouter, d'après l'auteur, le phénomène des régions urbaines. D'après moi, pour démontrer que les régions urbaines ont un effet causal il faudrait démontrer (chose que ne fait pas l'auteur) que le fait urbain est un facteur causal indépendant des autres. Car si on veut simplement dire que l'inflation se développe dans un lieu qui s'appelle la ville, on énonce une trivialité. Si la population est urbanisée à 80%, il est clair que la plupart des malfonctionnements de l'économie, y compris l'inflation, auront comme cadre la ville. Autrement dit, il y a possibilité de double comptage en ce qui a trait aux causes de l'inflation.

L'ambiguïté de l'argumentation de l'auteur vient de ce qu'il confond, dans son argumentation, 1) les facteurs et agents qui causent la mauvaise allocation des ressources, et 2) les facteurs et agents qui causent l'inflation. Or, il n'est pas exact de supposer que tout ce qui contribue à une mauvaise allocation des ressources amène nécessairement l'inflation. Ainsi, on a toujours eu des monopoles et des externalités, mais on n'a pas toujours eu l'inflation. En d'autres termes, pour qu'un phénomène de mauvaise allocation des ressources devienne inflationniste, certaines conditions doivent être remplies. Elles ne sont pas spécifiées par l'auteur. Elles permettraient cependant de départir la responsabilité des différents facteurs énumérés ci-haut comme cause de l'inflation, y compris celui de la ville, si on peut lui trouver une niche. Il ne faudrait pas non plus confondre les difficultés financières des villes-centres, et l'inflation. Les thèses de Baumol et Albin auxquelles se réfère l'auteur concernent simplement la répartition du fardeau fiscal entre la ville-centre et ses banlieues et satellites.

1. Au sujet des « avantages » de la concentration, l'auteur n'a pas grande confiance dans le régime de marché parce qu'il n'est absolument pas adapté à la création... d'externalités » (p. 96). Cet énoncé est inexact. Les entrepreneurs calculent et internalisent plusieurs économies externes : le gratte-ciel, le centre d'achat sont des exemples ; ils tentent d'esquiver la responsabilité quant aux déséconomies externes qu'ils créent mais on ne peut pas dire alors qu'ils ne créent pas d'externalités.

Passant à la deuxième partie du volume, elle n'est pas un test systématique de la théorie exprimée dans la première partie. Elle fournit cependant un court diagnostic de la situation dans quatre pays : Angleterre, Etats-Unis, France et Allemagne. Je ne suis pas familier avec tous les pays qu'il décrit mais en ce qui concerne les Etats-Unis, je crois que le diagnostic devrait être nuancé de la façon suivante.

Premièrement, quelques facteurs prépondérants dans la structuration de l'espace américain n'ont pas été mentionnés ou incorporés à l'analyse. Ce sont :

- 1) le problème racial qui modifie tout le contexte urbain ; il est une des causes de l'éclatement des centres-villes américains et un important élément du marasme financier de ces villes ;
- 2) les grands projets militaires et d'exploration spatiale du gouvernement américain qui ont transformé les régions du nord-est de la Nouvelle-Angleterre, la Floride, la Californie, le Texas, etc. ;
- 3) la fiscalité fédérale américaine ainsi que le Interstate Highway System qui ont donné un essor incommensurable à la prolifération des banlieues.

Deuxièmement, du point de vue de la théorie économique régionale le cas des Etats-Unis donne lieu à un débat méthodologique fondamental que l'on ne peut passer sous silence. Il s'agit de se prononcer sur la pertinence, aux Etats-Unis, soit du modèle néo-classique, qui suppose (en longue période) la convergence entre les régions, ou soit du modèle des processus cumulatifs à la Myrdal, Borts et Stein (*Economic Growth in a Free Market*, 1964), qui prétendent avoir réglé une fois pour toute cette question, en faveur de la théorie néo-classique, au moins en ce qui concerne les Etats-Unis. De sorte que dernièrement Borts (*Journal of Economic Literature*, juin 1974) pouvait affirmer que l'intérêt dans l'approche régionale a considérablement diminué aux Etats-Unis parce que les principaux problèmes : pauvreté, discrimination dans l'emploi et l'éducation, la mauvaise santé et la pénurie de logements sont des problèmes nationaux et non pas régionaux ; c'est-à-dire que les facteurs régional et urbain sont négligeables.

En conclusion, on doit féliciter l'auteur d'avoir présenté des points de vue audacieux. J'espère que ce précieux petit livre va déclencher des débats formels et des recherches empiriques.

Fernand Martin,
Université de Montréal.